

Image not found or type unknown



Les certificats d'obtention végétale...

Par **Baptistecan**, le **22/07/2008** à **12:14**

Bonjour, je souhaiterai savoir ce que l'on risque à, échanger ou vendre des plantes protégées par un Certificat d'Obtention Végétal.

Merci pour vos réponses

Baptiste